

L'organisation de la prise en charge

La spécificité du SAVS SAMSAH réside dans sa souplesse et sa proximité :

Les interventions sont délivrées au domicile ainsi que dans tous les lieux où s'exercent les activités sociales, en milieu ordinaire ou protégé, et également dans les locaux du service.

Le travail s'articule autour d'un **projet personnalisé** établi en concertation avec la personne sa famille, en tenant compte des objectifs poursuivis par les différents partenaires impliqués par ailleurs (médecin traitant, services sociaux, autres services d'aide à domicile...)

De ce projet découlent l'organisation des prises en charges réalisées par une **équipe pluridisciplinaire qualifiée**, composée d'éducateurs spécialisés, d'assistantes sociales, d'un psychologue, d'une infirmière, et de médecins.

Le service complète les aides déjà existantes, et ne se substitue pas à elles.



Admission :

Elle ne peut s'envisager que sur la base d'une orientation vers un SAVS ou SAMSAH notifiée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

Le service prend contact avec vous dès réception de cette notification transmise directement au service par la CDAPH. L'admission est prononcée par le responsable du service, après l'étude de votre demande par l'équipe du service.

Finançement :
L'ensemble de la prise en charge est financée par le Conseil Départemental des Ardennes, avec l'Assurance Maladie pour le SAMSAH



**Service d'Accompagnement
Médico-Social pour Adulte
Handicapé**



Accès et Accueil

Le service est implanté sur deux territoires d'action sociale :

Celui de SEDAN, pour toutes les personnes quelque soit leur handicap.
Les locaux du service sont implantés 4 bis Rue Colbert à SEDAN

Celui de CHARLEVILLE MEZIERES CENTRE, pour les personnes présentant un handicap mental ou psychique
Les locaux du service sont implantés à la MAS Le Pré aux Saules à Etrépigny.

Le projet institutionnel

A qui s'adresse notre service ?

- * Vous êtes un adulte,
- * Vous êtes handicapé, quelque soit la nature de votre handicap
- * Vous vivez à votre domicile, seul ou non , aidé éventuellement par votre famille et/ou des services d'aide (service infirmier, d'aide ménagère...)...
- * Vous avez besoin d'être guidé, soutenu, et accompagné vers une meilleure autonomie...

Organisme Gestionnaire

**Collectif Associatif Gestionnaire de Services de Soins et d'Accompagnement à la Vie Sociale
S.A.V.S. – S.A.M.S.A.H. « LE LIEN »**

Il regroupe les Associations suivantes :

A.A.P.H. – Association Ardennaise pour la Promotion des Handicapés
Association Espoir Rimbaud
Association « ENSEMBLE »
Trisomie 21 Ardennes.

Qu'est ce que le SAVS ?

Ce service de 67 places (réparties sur les territoires de Charleville Mézières centre et Sedan) s'adresse aux personnes qui, comme vous, vivent à leur domicile.
Il intervient en complément des personnes qui vous suivent et vous aident actuellement : votre famille, votre médecin, votre kinésithérapeute, votre aide ménagère...

Ses objectifs :

- * Vous proposer un projet individualisé,
- * Coordonner les actions avec les différents intervenants,
- * Vous aider dans les actes de la vie quotidienne,
- * Vous aider à maintenir votre autonomie,
- * Faciliter votre accès aux activités occupationnelles, thérapeutiques, éducatives, rééducatives, de loisirs et de culture, à la formation .
- * Faciliter vos liens sociaux, vos relations avec d'autres, votre insertion sociale ou professionnelle.
- * Soutenir ceux qui vous aident, notamment votre famille.

**Pour mieux nous connaître,
pour instruire si besoin votre
demande**

Contactez nous :

De 8 h00 à 17h30 du Lundi au Jeudi
De 8h00 à 16h30 le Vendredi

22 route de Boulzicourt
08160 ETREPIGNY

Tél : 03 24 52 07 21
Fax : 03 24 52 40 19

savssamsah-lelien@apba.fr

Qu'est ce que le SAMS AH?

Le SAMS AH apporte en plus du SAVS la coordination des soins qui vous sont nécessaires

Il dispose de 13 places réparties sur les deux territoires.

